

Pollution atmosphérique, niveau socio-économique et santé : des inégalités aux risques, des voies pour renouveler l'égalité démocratique

Michel AUTES

Vice-Président,
Conseil régional Nord – Pas-de-Calais

Le lien entre les inégalités devant la maladie et la mort et l'appartenance sociale des individus est une donnée largement documentée. Pour la plupart des pathologies, comme pour les morts accidentelles ou par suicide, il existe une corrélation continue entre les taux élevés de morbidité ou de mortalité et le statut socio-économique. Jusqu'ici, trois séries de facteurs ont été discutés pour expliquer ces inégalités sociales devant la maladie et la mort.

- D'abord, les conditions de l'accès aux soins qui, soit pour des raisons strictement économiques, soit pour des raisons de distance culturelle, seraient la cause principale des inégalités ainsi expliquées par les recours tardifs, voire l'impossibilité de se soigner.

Mais cette première approche n'épuise pas la discussion puisqu'elle ne rend pas compte de la plus grande fréquence des maladies dans les catégories les plus défavorisées économiquement et socialement.

- Une deuxième approche insiste sur les facteurs liés aux conditions de vie, ceux liés au travail, aux habitudes alimentaires, aux consommations à risque, combinant des facteurs purement sociaux (les conditions de travail) ou culturels (l'alimentation), ou strictement comportementaux (conduites à risque).
- Enfin, une troisième approche met en avant le capital social des individus, leur capacité à s'orienter dans le système de soins, en fonction de leur capital culturel ou de leurs réseaux relationnels, et complète les approches précédentes.

À ces trois séries de facteurs explicatifs ainsi résumés, trois types de réponses politiques ont été apportés.

- Aux inégalités économiques et sociales, répond la socialisation du risque maladie et la solidarité entre malades et bien portants organisée dans la protection sociale de plus en plus universelle. On sait cependant que cette socialisation ne suffit pas à éliminer les inégalités. Elle tend à améliorer l'état de santé d'une population générale à laquelle elle permet d'accéder à des soins de plus en plus performants et coûteux. Elle gomme les écarts les plus criants mais ne produit pas les conditions d'une égalité réelle devant les soins.
- Aux inégalités liées aux conditions de vie répondent des mesures qui relèvent davantage de la surveillance (la médecine du travail), de la prévention et de l'éducation à la santé. L'efficacité de ces dispositifs, qui, il faut le souligner, restent peu développés dans un système essentiellement tourné vers l'accès aux soins, est soumise à de nombreuses interrogations. Concernent-elles les populations les plus exposées ? Existe-t-il une "pédagogie" de la santé ? N'y a-t-il pas une hypocrisie sociale à vouloir éduquer ceux qui n'ont pas le choix des situations de risque auxquelles ils sont confrontés sur leurs lieux de travail, dans leurs logements insalubres, ou que la précarité de leurs ressources éloigne des préoccupations qui relèvent du "prendre soin de soi".
- Quant aux raisons qui relèvent des différences de capital social ou culturel, elles ne peuvent être

combattues que par des politiques qui améliorent la qualité de vie globale des individus. On sait finalement que les facteurs les mieux corrélés avec un bon état de santé (vivre longtemps, sans handicap, dans un état de bien-être physique, mental et social) sont, d'une part, le niveau d'éducation, et, d'autre part, l'intensité des relations sociales et de la sociabilité.

C'est pourquoi, après ce trop bref tour d'horizon, la question des inégalités de santé en lien avec la pollution atmosphérique est de nature, semble-t-il, à renouveler complètement les termes du débat.

Après tout, chacun est supposé respirer le même air, et donc l'égalité devant le risque serait censée être absolue.

Si on écarte l'hypothèse purement darwinienne qui consiste à dire que les plus pauvres sont les plus fragiles - génétiquement, physiologiquement - et que c'est même là la raison de leur pauvreté, et que, donc, ils sont plus sensibles aux agressions subies par tous, on est conduit à s'interroger sur les inégalités résultant d'une exposition censée être la même pour tous.

On reviendra donc d'abord sur quelques évidences mises en relief dans les travaux présentés ici.

L'exposition à la pollution atmosphérique n'est donc pas la même pour tous. Montrer qu'il existe une liaison entre cette exposition différentielle et le statut socio-économique est beaucoup plus intrigant.

Bien sûr, il faut faire la part des expositions purement professionnelles. Un ouvrier de l'industrie chimique est plus exposé qu'un fonctionnaire de Bercy. Soit. On revient aux inégalités sociales fondamentales.

On peut s'interroger ensuite sur les milieux de vie : centres-ville pollués par la circulation automobile versus banlieues chics arborées et à l'écart des flux de circulation. On peut aussi multiplier les situations dans lesquelles les individus - à statut socio-économique équivalent - sont amenés à être exposés. On peut enseigner dans une classe installée dans un préfabriqué amianté ou dans un établissement construit selon des normes de Haute qualité environnementale.

On sait aussi que la qualité des logements, la qualité de l'air intérieur, dépend non seulement de la qualité intrinsèque de la construction, de sa situation géographique, mais aussi des habitudes de ceux qui y vivent, de la qualité des meubles et des produits qu'ils utilisent, etc.

On voit ainsi se combiner peu à peu des facteurs qui renvoient aux discussions traditionnelles sur les inégalités économiques et sociales structurelles. Plus on est pauvre, plus on risque d'être exposé aux pollutions.

Mais on voit aussi que la discussion est plus complexe.

Notamment, la cumulativité des facteurs semble être une explication privilégiée : expositions au travail, dans le logement, dans l'environnement immédiat s'additionnant les unes aux autres.

Enfin, on voit qu'aux indicateurs traditionnels construits sur les statuts économiques, les catégories professionnelles, les niveaux d'éducation, d'autres facteurs plus complexes s'ajoutent, liés aux situations locales, aux contextes de vie, et nécessitent des approches beaucoup plus fines, plus localisées et qui appellent d'autres outils que la construction de séries statistiques.

C'est un nouveau champ de réflexion qui se trouve ainsi ouvert et qui pose de nouvelles questions politiques.

Il faut souhaiter d'abord que se développe et se renforce ce nouveau champ de recherche, combinant diverses approches disciplinaires, et qui contribue à une forme de connaissance qu'on pourrait appeler "l'expologie".

En termes de réflexion politique, on peut retenir deux idées.

- La première est que le risque environnemental, lié à la qualité de l'environnement, est inégalement réparti. Ce constat nous maintient dans une discussion traditionnelle sur les expositions différentielles selon le statut socio-économique, et les conditions de vie, comme interprétation des inégalités sociales de santé. Ce qui s'ajoute cependant, c'est que, bien qu'inégalement réparti, le risque environnemental touche a priori chacun. Il n'y a pas de raisonnement utilitariste de type gagnant-perdant, mais simplement une logique perdant-perdant où on perd plus ou moins. C'est pourquoi, à la suite des travaux d'Ulrich Beck, on peut considérer que cette matrice de risque global, planétaire, écologique constitue une nouvelle manière d'envisager l'égalité démocratique. Tout gain réalisé sur la qualité de l'environnement est un gain qui profite à tous. Un progrès dans l'égalité des conditions engage non seulement la manière dont sont organisés les rapports entre les humains, mais aussi la manière dont les humains organisent leurs rapports avec le monde non-humain.
- D'où la seconde remarque qui incite à penser qu'au-delà des politiques de santé doivent être envisagées des politiques du risque. Le risque doit entrer dans le débat démocratique. Un risque documenté, nourri par le travail scientifique et l'expertise, mais pour que le rapport au risque devienne, enfin, une question politique majeure. Il ne faut pas attendre de la Science qu'elle nous dise ce qui est acceptable, mais que nous décidions, entre nous, de ce que nous sommes d'accord pour accepter, ou refuser, ou aménager.

